A la une de ce numéro

(Accédez aux rubriques en un clic)

Arrêté des Comptes & Durabilité 2025 : les inscriptions sont ouvertes !

Nos guides IFRS pour une clôture réussie !

« Uncertain times » - plateforme digitale de KPMG

IFRS 18: êtes-vous prêts ?

Power Purchase Agreements (PPA) : adoption des amendements à IFRS 9 et IFRS 7 par l'Union européenne

Reflet des incertitudes dans les états financiers : Publication par l'IASB de la version quasi définitive de ses six exemples illustratifs

Mise à jour de notre Handbook IFRS 15 « Revenu »

Implications comptables IFRS de la loi américaine « One Big Beautiful Bill »

Amendements à IFRS 19 - Informations à fournir par les filiales sans obligation d'information publique

Insights into IFRS® nouvelle édition 2025/2026 maintenant disponible !

Arrêté des Comptes & Durabilité 2025
Les inscriptions pour l'édition 2025 de nos conférences sont maintenant ouvertes !

N'oubliez pas ce grand rendez-vous annuel des professionnels !
Les inscriptions pour l'**édition 2025 des Conférences Arrêté des Comptes et Durabilité, Sociétés Industrielles et Commerciales / Banques et Assurances** sont ouvertes !

Participez à l'**événement en présentiel** dédié à l'**arrêté des comptes** et accédez à des **modules complémentaires en digita**l !

En une journée, vous pourrez obtenir toutes les informations nécessaires afin d'**appréhender sereinement votre clôture annuelle**.

Et cette année encore, les enjeux ESG sont mis à l'honneur lors d'une après-midi dédiée.

Rendez-vous les **18** et **27 novembre** prochain au **Théâtre Mogador** en plein cœur de Paris, pour échanger entre pairs !

EN SAVOIR PLUS ET S'INSCRIRE

Nos guides IFRS pour une clôture réussie !

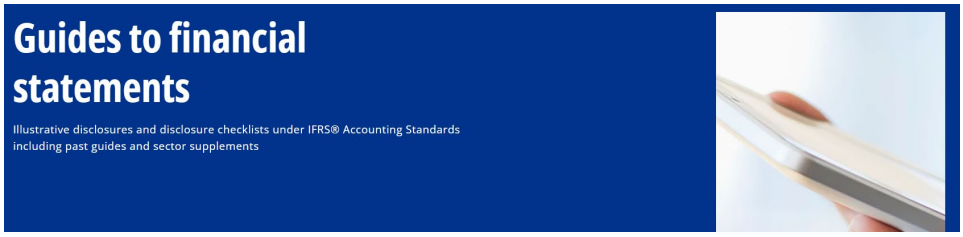

Nos **guides d'élaboration des états financiers IFRS** sont à votre disposition en permanence ! La version 2025 des guides annuels sera prochainement disponible …

Ils sont principalement composés des **versions annuelles** et i**ntermédiaires**:
- des « **Illustrative disclosures** » et
- de la « **Disclosure checklist** ».

Et en fonction de vos besoins spécifiques vous pouvez également consulter:
- nos **suppléments thématiques,**
- ainsi que nos **guides sectoriels : banque, fonds d'investissement et assurance…**

EN SAVOIR PLUS
ET TÉLÉCHARGER LES GUIDES

« Uncertain times » - plateforme digitale de KPMG

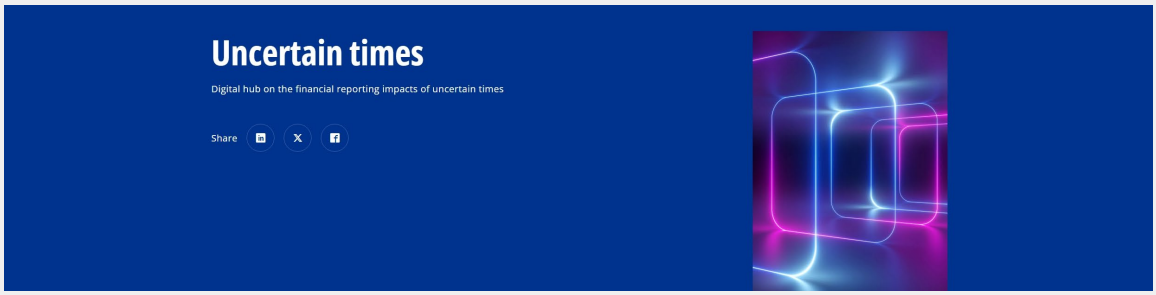

Le contexte géopolitique instable prévalant actuellement dans certaines régions du monde peut soulever de nombreuses questions et difficultés pour l'évaluation, la comptabilisation et les informations à fournir en annexe liées sur un certain nombre de sujets.

Les investisseurs et les régulateurs demandent plus de clarté et de transparence sur la prise en compte des impacts de ces événements dans les états financiers.

KPMG continue à alimenter sa **page dédiée** sous forme d'articles, de blogs et de podcasts. Les informations sont régulièrement mises à jour !

EN SAVOIR PLUS

IFRS 18 – êtes-vous prêts ?

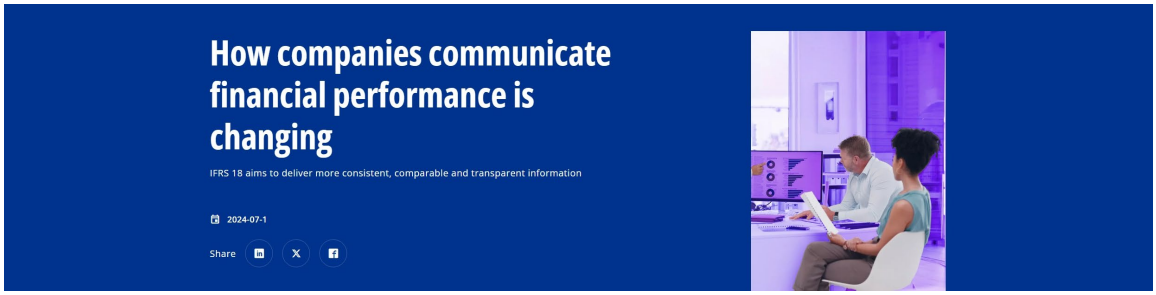

La norme IFRS 18 – *Présentation et informations à fournir dans les états financiers* a été publiée le 9 avril 2024 et, sous réserve de son adoption par l'Union Européenne, sera **applicable de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027**.

Pour vous y préparer, n'hésitez pas à consultez nos publications :

- un **article** et un **guide synthétique**, permettant de décrypter cette nouvelle norme et d'en comprendre les principaux enjeux ;
- la publication **« First impressions »**, qui offre un panorama complet des nouveautés de cette nouvelle norme et comporte notamment de nombreux **exemples et illustrations** qui vous seront très utiles, ainsi qu'un chapitre spécifique traitant de l'application d'IFRS 18 pour les banquiers et les assureurs, …

EN SAVOIR PLUS

Power Purchase Agreements (PPA) : adoption des amendements à IFRS 9 et IFRS 7 par l'Union européenne

L'UE a adopté le 30 juin 2025 les **amendements à IFRS 9 et IFRS 7** liés aux **contrats d'achat d'électricité dépendants de la nature** (source non-contrôlée par l'homme) (ou « Contracts Referencing Nature-dependent Electricity ») (dits « PPA »).

Ces amendements étaient très attendus et clarifient notamment les conditions permettant d'appliquer l'exemption pour usage propre (« own use exemption ») à de tels contrats.

N'hésitez pas à lire notre **article**, pour en savoir plus !

LIRE L'ARTICLE

Reflet des incertitudes dans les états financiers : Publication par l'IASB de la version quasi définitive de ses six exemples illustratifs

En réponse aux demandes toujours croissantes des investisseurs et des régulateurs pour plus de clarté sur l'impact des incertitudes dans les comptes et, à la suite de son Exposé sondage de 2024, l'IASB a publié la version quasi-définitive de ses **six exemples destinés à illustrer l'application des IFRS® en matière de prise en compte des incertitudes dans les états financiers** et notamment les informations matérielles à fournir en annexe.

Pour plus d'informations, découvrez notre **article**.

LIRE L'ARTICLE

Mise à jour de notre Handbook IFRS 15 « Revenu »

Cette **publication** a été enrichie avec des observations et des exemples supplémentaires et plus largement fournit une analyse approfondie des domaines que les entreprises jugent les plus complexes.

EN SAVOIR PLUS

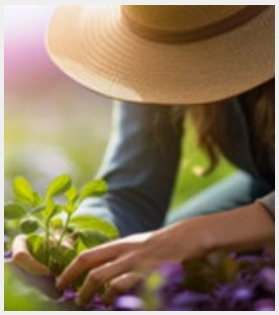

Implications comptables IFRS de la loi américaine « One Big Beautiful Bill »

Le 4 juillet 2025, les États-Unis ont promulgué une nouvelle loi budgétaire, la « One Big Beautiful Bill » (OBBB) qui introduit divers changements fiscaux.

KPMG aux Etats-Unis a publié un **article** fournissant de la guidance sur la comptabilisation des effets de l'OBBB selon les normes comptable IFRS®.

LIRE L'ARTICLE

Amendements à IFRS 19 - Informations à fournir par les filiales sans obligation d'information publique

Lors de sa publication, la norme portait uniquement sur les informations à fournir au titre des normes IFRS publiées jusqu'en février 2021.

En août 2025, l'IASB a publié des amendements à IFRS 19 visant à incorporer les dispositions des normes et amendements publiés entre février 2021 et mai 2024.

Découvrez notre **article** !

EN SAVOIR PLUS

Insights into IFRS® nouvelle édition 2025/2026 maintenant disponible !

Cet outil, indispensable pour vous aider à appliquer les IFRS au quotidien, est disponible en version e-book.

Commandez un exemplaire auprès de vos contacts KPMG habituels ou en contactant insights@kpmgifrg.com

Découvrez également l'**aperçu de ce guide** !

TÉLÉCHARGER UN APERÇU

L'équipe de la doctrine comptable de KPMG vous accompagne pour décrypter régulièrement l'actualité parfois complexe des normes comptables IFRS.

L'équipe de rédaction

Emmanuel Paret

Associé KPMG
Responsable de la doctrine comptable

Cristina Sandulachi

Senior Manager KPMG
Doctrine comptable

kpmg.fr

* KPMG. Pour Faire la Différence.

Déclaration de Confidentialité | Mentions légales

Vos données personnelles sont traitées par KPMG*, agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG*, et dans certains cas à ses partenaires et à ses sous-traitants. Pour plus d'informations, consultez notre Déclaration de confidentialité générale.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits et demander une copie des garanties appropriées en cliquant le lien ci-après : j'exerce mes droits.

Pour gérer vos abonnements et vos préférences de communication, merci de cliquer ici.
Pour un désabonnement total des communications marketing de KPMG, merci de cliquer ici.

** «KPMG» désigne KPMG S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège social se situe à Tour Eqho, 2 avenue Gambetta CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex, les entités qu'elle détient et contrôle en France, ainsi que KPMG Associés, KPMG Academy, KPMG Avocats, et la Fondation d'entreprise KPMG France.*

© 2025 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.